

# Compte rendu du 3ème conseil d'école commun aux trois écoles du

## RPI Beuxes-Messemé-Sammarçolles

Lundi 15 juin 2015

### Présents :

Enseignantes : Mmes Goumard, Longuenesse, Masson, Suire, et Thadaume.

### Maires et Communauté de Communes :

Beuxes : Mme Fleuriau, conseillère municipale, Mr Revel, conseiller municipal

Sammarçolles : Mme Berton, conseillère municipale.

Messemé : Mme Billon, conseillère municipale, Mr Barbier, conseiller municipal.

### Représentants parents d'élèves élus :

Beuxes : Mmes Bajek, Baudry, Rapiteau et Turpin.

Messemé : Mme Bouilleau.

Sammarçolles: Mmes Aufort, Beneston, Fièvre et Mr Capelle.

### Excusés :

Mme Jussaume, Inspectrice de l'Education Nationale

M.Lamothe, délégué départemental de l'Education Nationale

Mme François, maire de Messemé

M. Pasquier représentant de la CCPL

Mme Degorce, enseignante

La présidente de séance, Mme Masson, procède à la validation du compte-rendu du premier conseil d'école et nomme Mme Goumard comme secrétaire de séance.

### 1) Effectifs du RPI et répartition pour l'année 2015/2016

18 PS ; 11 MS ; 8 GS ; 12 CP ; 13 CE1 ; 17 CE2 ; 15 CM1 ; 15 CM2

Répartis de la façon suivante :

Crué : 49 élèves

PS/MS : 18 + 11 soit **29 élèves** avec Mme Goumard

GS/CP : 8 + 12 soit **20 élèves** avec Mme Longuenesse

Beuxes : 40 élèves

CE1/CE2 : 13 + 7 soit **20 élèves** avec Mme Suire

CE2/CM1 : 10 + 10 soit **20 élèves** avec Mme Masson qui reprend à temps plein

Messemé : 20 élèves

CM1/CM2 : 5+15 soit **20 élèves** Mme Thadaume est nommée sur un autre poste.

Personne à ce jour n'est nommé sur ce poste.

### TOTAL : 109 élèves

La répartition des CE2 a été effectuée de façon à constituer des groupes homogènes en prenant en compte les critères de comportement et le niveau scolaire.

La répartition des CM1 a pris en compte le critère du lieu de résidence des élèves (2 élèves de Messemé) et les critères de comportement et le niveau scolaire.

### 2) Temps d'Accueil Périscolaire

Les horaires des TAP restent inchangés pour l'année prochaine.

Présentation par école des activités proposées sur l'année :

Sammarçolles : une intervenante est venue à l'école tous les jeudis de décembre à février pour proposer des activités autour de livres sur le thème du cirque en lien avec le projet cirque de l'école. Le reste du temps, le personnel régulier employé par la CCPL (ATSEM + une employé) ont proposé diverses activités manuelles en fonction des périodes de l'année.

Beuxes : une intervenante est venue à l'école tous les jeudis de décembre à février pour proposer des activités autour du livre de jeunesse. Le reste du temps, le personnel régulier a proposé des activités manuelles et des jeux collectifs.

Messemé : Le personnel régulier a proposé des jeux collectifs et des activités manuelles jusqu'en décembre. En janvier et février une conteuse est intervenue. En mars/avril des activités d'athlétisme étaient proposées. En mai, les enfants ont fait du slam.

Les intervenantes signalent que le budget mis à leur disposition pour mettre en place des activités n'est pas suffisant.

### **3) Accueil périscolaire**

Une représentante des parents d'élèves a été reçue à la CCPL pour avoir des réponses concernant l'avenir de l'accueil périscolaire mis en place cette année sur la commune de Beuxes.

La CCPL n'a pu lui fournir de réponse car celle-ci est en attente de la mise en place de nouvelles commissions suite à l'élection de la nouvelle présidence.

La représentante de parents d'élèves a demandé également s'il était possible de mettre en place une navette le mercredi midi pour déposer les élèves de l'école au centre de loisirs de Loudun, réponse également en attente de la CCPL.

### **4) Hygiène et sécurité**

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) répertorie tous les risques encourus par le personnel au sein de l'école.

Il a été rédigé sur deux demi-journées fixées par l'inspection. Ce document n'est pas figé et il est amené à évoluer.

Crué : L'exercice de confinement a été fait au mois d'avril, il a révélé que la corne de brume n'était pas assez puissante pour être audible jusqu'à la classe des GS/CP. En accord avec le conseiller pédagogique Mr Chambonneau, il a été décidé que l'alerte serait donnée par le biais des téléphones qui sont en communication interne. Pour la salle de motricité, le personnel doit se munir de son téléphone portable et les numéros de chaque personne doivent être répertoriés sur le PPMS pour pouvoir donner l'alerte.

Le deuxième exercice incendie ne sera pas fait étant donné que la directrice est en formation pour trois semaines.

Beuxes : Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 12 juin, la sortie des classes a été rapide. Les enseignantes doivent penser à prendre les clés du portail.

Concernant l'exercice de confinement, Mr Chambonneau a conseillé que chaque enseignante reste dans sa classe avec ses élèves. Mme Masson confirme, après s'être renseignée auprès de Mr Chambonneau, que sur le temps de cantine les enfants ne peuvent pas se confiner dans les classes mais à l'intérieur de la cantine.

La commune reste sur sa position de déplacer les enfants à l'école.

Messemé : La deuxième alerte incendie sera faite avant la fin de l'année scolaire.

### **5) Travaux dans les écoles**

Crué : Les enseignantes remercient la mairie pour l'achat du matériel nécessaire pour l'exercice de confinement. Elles remercient également la CCPL pour l'achat d'un ordinateur portable pour la direction, une cisaille, une relieuse ainsi qu'un tableau blanc pour la classe de PS/MS.

Les travaux à effectuer sont : Remplacement d'une grille d'aération cassée dans la cour de récréation.

Une réponse est attendue concernant des demandes qui ont déjà été faites concernant : l'installation d'une connexion internet dans la classe des GS/CP et dans la salle attenante à la classe des PS/MS, la suppression de la mezzanine dans la salle attenante à la classe des PS/MS (surtout au vu des effectifs de l'année prochaine 29 PS/MS), le grillage du pré qui ne descend pas jusqu'au sol et laisse un espace (entre 20 et 30 cm).

Beuxes : Concernant la demande de boîte aux lettres et de panneau d'affichage pour les représentants de parents d'élèves, la mairie propose aux représentants de parents d'élèves d'utiliser la boîte aux lettres et le panneau d'affichage de la mairie.

Les enceintes du TBI ont été changées mais sont toujours aussi bruyantes, une intervention est prévue prochainement pour voir si le problème ne proviendrait pas d'une interférence avec un néon.

La sonnette fonctionne mais les enseignantes ne l'entendent pas très bien, elles demandent s'il est possible d'augmenter le volume ou de la déplacer dans la classe de Mme Masson.

Mme Masson signale que le téléphone fonctionne mal, les conversations sont hachurées.

Le changement du système de chauffage est prévu pendant les vacances estivales, la mairie demande aux enseignantes d'enlever tout ce qu'il y a sur les murs (affichages etc...). Des points d'eau chaude seront installés dans les sanitaires.

Mme Masson signale que la serrure de la porte qui ouvre sur la rue est dégrippée.

Messemé : Mme Thadaume demande que toutes les serrures soient dégrippées. Il faut envisager l'achat d'une barrette de mémoire pour l'ordinateur de direction car il est très lent. Elle signale que la fuite d'eau venant du logement du voisin du dessus est toujours présente à certains moments. Le téléphone grésille. Une étude est en cours concernant le changement du système de chauffage.

## **6) Bilan des projets**

### **a) Projet de l'année**

Crué : - Ecole et cinéma : les PS/MS sont allés voir un film : « les contes de la mère poule », les GS/CP sont allés voir 3 films : « les contes de la mère poule » « les pionniers du cinéma » et « Goshu le violoncelliste »

- Culture en herbe : toute l'école a assisté au spectacle « Pas si bête » au mois de janvier

- Ateliers médiathèque : chaque classe a participé à un atelier au mois de janvier, « Histoires qui font du bruit » pour les PS/MS

Beuxes : - Ecole et cinéma : l'école a participé à trois projections : « Goshu le violoncelliste », « les pionniers du cinéma » et « jour de fête »

- Culture en herbe : toute l'école a assisté au spectacle « Pas si bête » au mois de janvier

- Le film de la solidarité « la garçon et le monde » en mars

- Ateliers médiathèque : chaque classe a participé à un atelier

- 3 Rencontres inter-classes pour chaque classe dont une le 29 juin

Messemé : - Ecole et cinéma : « Pierre et le loup », « Goshu le violoncelliste » et « les pionniers du cinéma »

- Culture en herbe : toute l'école a assisté au spectacle « La potion magique de G Bouillon » au mois de février

- Ateliers médiathèque : l'école a participé à un atelier « Antoine de Guilloppé »

- La visite du collègue

- Le film de la solidarité « le garçon et le monde » en mars

- Rencontre inter-classe à Ceaux en Loudun

### **b) Projet cirque**

Les enseignantes rappellent que le projet a débuté le 13 février par la représentation du cirque Pinder à Poitiers. Suite à cela, divers travaux ont été menés dans les classes : vocabulaire, arts visuels, EPS etc...

A Crué : ce projet a continué par des interventions hebdomadaires sur les arts du cirque qui ont débuté le 31 mars et qui se termineront le mardi 23 juin.

A Beuxes et Messemé : la compagnie FouxFeuxRieux interviendra auprès des élèves du 22 au 27 juin. Le chapiteau sera monté avec l'aide des parents et de la compagnie le dimanche 21 juin sur le terrain à côté de l'école et de la salle des fêtes.

Chaque jour, les enfants s'initieront aux arts du cirque à hauteur de 3 heures. Le reste du temps, ils seront avec les enseignantes pour participer à des activités en lien avec le projet cirque (art visuel, production d'écrits, sciences, cuisine) ceci afin de préparer le spectacle de fin d'année qui se déroulera sous le chapiteau.

La fête d'école aura lieu le samedi 27 juin :

13h-14h : spectacle de la compagnie « Des mots en l'air » pour les enfants de Crué et leurs parents.

14h-15h : Préparation des enfants de Beuxes et Messemé et kermesse pour les enfants et parents de Crué

15h : remise des prix (livres) pour les CM2

15h – 16h30 : spectacle des enfants de Beuxes et Messemé

16h30-18h : Ateliers ouverts sur les arts du cirque pour les enfants de Crué et kermesse pour les enfants et parents de Beuxes et Messemé

18h-19h : spectacle de la compagnie « Des mots en l'air » pour les enfants et parents de Beuxes et Messemé (n'ayant pas participé à la représentation de 13h)

19h : repas

Les enseignantes remercient la mairie de Beuxes pour la mise à disposition du terrain et le prêt de la salle des fêtes.

## **7) Questions diverses**

Suite à la question qui avait été posée au dernier conseil d'école concernant les absences de certaines familles sur une semaine, Mme Thadaume lit la réponse de Madame l'inspectrice :

*Dans le cas où une famille vous informe d'une absence de plusieurs jours pour convenances personnelles, vous indiquez les points suivants :*

- *Vous prenez acte de sa décision*
- *Toutefois parce que vous êtes garante du respect de l'obligation scolaire, vous ne pouvez détenir seule cette information, l'IA DASEN doit en être informé.*
- *C'est pourquoi la famille rédige un courrier pour informer de son choix. Il n'existe pas de formulaire type, un courrier adressé à mon attention me convient.*
- *Après l'avoir visé, je le transmets au service de l'élève au rectorat pour en informer Monsieur l'Inspecteur d'académie DASEN*

Pour la remise des prix des CM2, un élève ne réside pas sur une des trois communes du RPI. Il s'est donc posé le problème de qui finançait le prix de son livre. Après discussion auprès des mairies, la mairie de Messemé était d'accord pour financer ce prix, mais la réponse de la mairie de Loudun a été favorable. La mairie de Messemé précise que pour les prochaines années, si le problème se présente de nouveau, elle ne voit pas d'objection à prendre en charge le paiement de ce prix.

Les trois écoles du RPI remercient l'ADASC pour les achats qui ont été faits :

- Des livres pour les 3 écoles sur le thème du cirque
- Des mallettes contenant du matériel de cirque (une par école)
- Des tapis de sport
- Des lots de boules de pétanque
- Des cordes à sauter

La présidente de séance  
Mme Masson

La secrétaire de séance  
Mme Goumard